



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTERE DE LA SANTE
ET DE L'ACTION SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE PUBLIQUE

DIRECTION DE LA LUTTE CONTRE LA MALADIE

DIVISION DE LA SANTE MENTALE

N° __00061_MSAS/DGSP/DLM/DSM

Dakar, le 05/06/2020

TERMES DE REFERENCE

Supervision nationale des structures de santé mentale

1. Contexte

En effet, cinq mois après l'apparition de la pandémie à Covid-19 en janvier 2020 en Chine, la Division de la Santé Mentale se trouve confrontée à des difficultés de la continuité de la prise en charge des malades mentaux en temps de crise sanitaire.

Soucieuse d'assurer la continuité d'une offre de soins de qualité en santé mentale, la Division organise-t-elle une supervision dans toutes les structures de prise en charge en santé mentale du Sénégal.

La mission permettra de collecter les données de 2019 et de discuter avec les acteurs de la santé mentale sur les contraintes et les facteurs limitant l'offre de services de qualité dans les structures.

Conscient de l'écart entre la demande de soins et les ressources disponibles, il s'agira de procéder à un diagnostic in situ, en vue de pallier les insuffisances et les incohérences éventuelles.

2. Objectifs

Cette mission a pour objectif principal d'évaluer les difficultés liées à la prise en charge des problèmes de santé mentale dans toutes les structures ciblées.

Il s'agira entre autres de :

- apprécier la qualité de la prise en charge ;
- identifier les difficultés liées à la prise en charge des problèmes de santé mentale ;

- analyse le paysage interne et externe de la santé mentale dans les régions en insistant sur les effets de la Covid-19 ;
- collecter les données santé mentale de l'année 2019 ;
- préconiser des recommandations aux difficultés identifiées.

3. Chronogramme

La supervision se déroulera sur trois axes du mardi 23 juin au vendredi 17 juillet 2020 suivant le planning établi à cet effet.

Tableau 1 : Chronogramme des activités

Axes	Structures à superviser	Période
<u>Axe 1</u> :	Centre de santé mentale Dalal Xel de Fatick	23/06/2020
	Centre de réinsertion sociale Imam Assane CISSE de Kaolack	24/06/2020
	Service de Médecine de l'hôpital régional de Kaolack	25/06/2020
	Service de Médecine de l'hôpital régional de Kaffrine	26/06/2020
	Centre psychiatrique de Djinkore de Tambacounda	29/06/2020
	Service de Médecine de l'hôpital régional de Kolda	01/07/2020
	Service de Médecine de l'hôpital régional de Sédhiou	02/07/2020
<u>Axe 2</u> :	Hôpital régional & psychiatrique Emile Badiane de Ziguinchor	03/07/2020
	Psychiatrie de l'hôpital départemental de Mbour	06/07/2020
	Centre de santé mentale Dalal Xel de Thiès	07/07/2020
	Service de Médecine de l'hôpital régional de Diourbel	08/07/2020
	Service de psychiatrie de l'hôpital Régional de Louga	09/07/2020
	Service de psychiatrie de l'hôpital Régional de Saint Louis	10/07/2020
	Service de psychiatrie de l'hôpital Régional de Matam	11/07/2020
<u>Axe 3</u> :	Service de pédopsychiatrie de l'hôpital des Enfants de Diamniadio	13/07/2020
	EPS psychiatrique de Thiaroye	14/07/2020
	Service de psychiatrie de l'hôpital Principal de Dakar	15/07/2020
	Clinique Moussa Diop CHNU de FANN	16/07/2020
	CEPIAD (FANN)	17/07/2020

4. Superviseurs

La mission sera assurée :

- Dr Jean Augustin TINE (psychiatre, chef de la Division Santé Mentale)
- Dr Khourédia NDIAYE (psychiatre, Division Santé Mentale)
- Monsieur Mamady KEBE (psychologue conseiller, Division Santé Mentale).

5. Résultats attendus

De cette activité, les résultats attendus sont :

- la qualité de la prise en charge de l'offre de soins en santé mentale est appréciée
- les difficultés liées à la prise en charge des problèmes de santé mentale sont identifiées
- les données de l'année 2019 en Santé mentale et en addictologie sont collectées
- une analyse du paysage interne et externe de la santé mentale a été faite
- des recommandations appropriées aux difficultés identifiées sont préconisées.